



Paris, le 7 juin 2005

Communiqué de presse

**ASSEMBLEE GENERALE
DE CNP ASSURANCES DU 7 JUIN 2005**

L'Assemblée Générale des actionnaires de CNP Assurances qui s'est réunie, le 7 juin 2005 à Paris, a approuvé les comptes sociaux et consolidés de CNP Assurances, clos au 31 décembre 2004, sous la présidence de Monsieur Edmond Alphanéry, président du Conseil de Surveillance.

Lors de cette Assemblée, le Président du Directoire, Gilles Benoist, a présenté aux actionnaires les activités du groupe, ses perspectives d'avenir et ses stratégies de développement. Il a présenté en normes françaises l'objectif de croissance de l'activité du groupe, dans la fourchette révisée de la FFSA de 6 à 10 %, et confirmé celui de la poursuite de la progression régulière du résultat net.

L'Assemblée Générale a voté le dividende du titre CNP Assurances : 1,66 € par action, soit une progression de 8,5 % par rapport à celui versé au titre de 2003. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 9 juin 2005.

Par ailleurs, a été annoncée une émission de 75 M€ de titres subordonnés perpétuels de catégorie « tier one », dont le coût pour CNP Assurances ressort après swap à Euribor + 59 points de base.

Contact Investisseurs et Analystes :

Brigitte Molkhou

☎ 01 42 18 77 27

E-mail : infofi@cnp.fr

Contact Presse :

Sophie Messenger

☎ 01 42 18 86 51

E-mail : servicepresse@cnp.fr